

Championnat Départemental par équipes Jeunes 2023/2024



Le règlement de la compétition

1. Calendrier

1^{ère} journée : **7 octobre 2023**

2^{ème} journée : **18 novembre 2023**

3^{ème} journée : **9 décembre 2023**

4^{ème} journée : **20 janvier 2024 (journée finale phase 1)**

5^{ème} journée : **3 février 2024**

6^{ème} journée : **16 mars 2024**

7^{ème} journée : **20 avril 2023**

8^{ème} journée : **18 mai 2023 (journée finale phase 2)**

Responsable de la compétition :

Julien BIBAL

julien.bibal@gmail.com

06 84 61 76 78

2. Les horaires et le lieu

Début des rencontres : **14 :00**

Fin de la journée entre **17 :30** et **18 :00**

Le lieu : **Amicale Mézoise tennis de table**

Gymnase Bernard Jeu – rue de la Méditerranée, 34140 Mèze

3. Engagement des équipes

Les clubs présentant des équipes avec des joueurs et joueuses classés (Catégorie honneur), doivent nous communiquer les points de chacun·e des joueurs et joueuses engagés·es composant les équipes.

Dans le cas où ces participant·es inscrit·es, ne participeraient pas à AU MOINS à 2 journées par phase, l'équipe en question perdra 2 journées complètes en terme de points.

Il est interdit de faire jouer un·e participant·e qui a un nombre supérieur de points que le/la participant·e plus fort·e prévu·e dans la composition de cette même équipe.

Il est impératif sur chaque tour qu'un·e participant·e soit dans une équipe, respecte la catégorie dans laquelle il/elle est inscrit·e.

Exemple : dans la catégorie « Découverte – 13 » il est interdit de faire jouer un·e participant·e « Traditionnel – 13 ». Dans ce cas, l'équipe ne remportera aucun point.

Pour chaque équipe (Honneur et Découverte), vous devez nous communiquer 3 participant·es dans la mesure du possible.

Cela n'empêchera pas l'absence d'un·e participant·e, les 2 restant·es pourront intégrer la compétition sans aucune sanction pour l'équipe ou le club.

Pour chaque club ayant inscrit plus de 5 équipes, il est obligatoire de faire participer 3 joueurs/joueuses par équipes sur chaque journées .

Les clubs inscrivant 5 équipes ou moins, ont la possibilité de n'inscrire que 2 participant·es par équipe en début de saison.

Pour les équipes de – 9 ans : Les journées 3,4, 7 et 8 seront spécialement réservées pour cette catégorie.

Objectif : Les jeunes pongistes de – 9 ans jouent un maximum entre eux. Cette catégorie sera prioritaire sur toutes les autres, et si un choix doit être fait, les équipes avec les plus hauts numéros des clubs ayant inscrit le plus d'équipes ne seront pas sélectionnées (après contrôle des résultats pour ne pas priver une équipe d'un potentiel podium).

Dans le cas où, vous désirez rajouter une équipe en cours de championnat, il est nécessaire d'inscrire l'équipe avant les **jeudis 14 :00 au plus tard, précédant la journée de championnat.**

Merci de respecter ce délai afin de faciliter l'organisation de cette compétition. Le CDTT34 pourra, dans le cas contraire, sanctionner le club en ne prenant pas en compte l'inscription des équipes suite au retard enregistré lors des inscriptions.

L'imprimé joint doit être complété et retourné au **CDTT34**(cdtt34@orange.fr) ainsi qu'à **Monsieur Julien BIBAL** (julien.bibal@gmail.com), organisateur de la compétition au plus tard le

Jeudi 5 octobre 2023

En complément du chèque d'inscription d'un montant de **15 euros** correspondant à l'inscription d'une équipe, à l'adresse suivante :

Comité départemental de tennis de table de l'Hérault
Maison départementale des Sports « Nelson Mandela »
Esplanade de l'Égalité
ZAC Pierrevives – BP 7250 – 34094 Montpellier CEDEX 4

3. En cas de forfait

Afin d'éviter de nombreuses absences et de pénaliser les équipes présentes, une amende de 10 euros par absence non prévenue sera appliquée (avant le début de la compétition)

4. Les balles

Pour l'ensemble du Championnat Jeunes, les balles utilisées seront fournies par la première équipe nommée (équipe de gauche sur la feuille de rencontre).

Les clubs doivent fournir les balles à leurs joueurs et joueuses à chaque journées de championnats.

5. Déroulement du Championnat Jeunes catégorie masculine

- Les joueurs

Licence compétition et loisir

HONNEUR -18

HONNEUR - 15

HONNEUR -13

HONNEUR -11

HONNEUR -9

Ouvert aux Juniors et Cadets, Minimes, Benjamins et Poussins par **équipes de 3 joueurs**.

Les surclassements sont possibles.

Licence loisir (AUCUNE LICENCE COMPÉTITION EN LOISIR)

Non pris en compte pour les classements individuels

DÉCOUVERTE -18

DÉCOUVERTE -15

DÉCOUVERTE -13

DÉCOUVERTE -11

DÉCOUVERTE - 9

Ouvert aux Juniors et Cadets, Minimes et Benjamins et Poussins par **équipes de 3 joueurs**. Les surclassements sont possibles.

Les féminines pourront participer aux différentes catégories sans limitation de nombre.

6. Déroulement du Championnat Jeunes catégorie féminine

Les licenciées compétition et loisir sont autorisées dans la même équipe.

Féminine -18

Féminine -13

Féminine -11

Licence compétition et loisir avec 500 points

Non pris en compte pour les classements individuels

Ouvert aux Cadettes, Minimes, Benjamins et Poussines par **équipes de 3 joueuses**.

Les équipes seront regroupées en une ou plusieurs poules suivant le nombre d'engagées.

La composition des groupes vous sera distribuée lors de la première journée.

Si le nombre de féminines, dans une catégorie, est trop faible, elles seront reversées dans le Championnat masculin.

Le déroulement de la compétition

La compétition se déroule sous la forme d'une montée/descente par équipe de 2 ou 3 participant·es, sur la formule de 3 matchs en simple.

Chaque équipe qui remporte sa rencontre joue le match suivant sur le numéro de table inférieur à la table actuelle. *Exemple : si je gagne table 10, ma prochaine rencontre se déroulera table 9.* Le perdant jouera sur la table avec le numéro supérieur à sa table actuelle. *Exemple : si je perds table 10, je jouerai table 11.*

Dans le cas où, le nombre d'équipe est impaire sur une journée, pour éviter qu'une même équipe n'ait qu'une seule rencontre à jouer, nous déterminons que l'équipe numéro 11 au classement du début du 1^{er} tour sera exempte du 1^{ere} tour. Nous assurons donc, un minimum de 2 rencontres pour chaque équipe.

Pour les équipes Cadet et Junior en catégorie honneur, en journée 4 et 8 il leurs sera proposé une formule identique à la départementale 4 senior dans le but de les préparer à intégrer ce championnat.

Durant les rencontres des équipes « Honneur » et « Découverte » pourront se rencontrer.

Lors des rencontres, lorsqu'une équipe engagée en « Honneur » rencontre une équipe engagée en « Découverte », à la fin de celle-ci aucun échange de points n'aura lieu.

Pour chaque journée du Championnat Jeunes, il y aura 3 tours d'organisés. Le placement des équipes sur la première journée sera comme suit :

- **Critère n°1**

Le total du classement des 2 (meilleurs) joueurs.

- **Critère n°2**

En cas d'égalité de points de 2 ou plusieurs équipes, se sont les catégories qui prévaudront :

- **Critère n°3**

Tirage au sort en cas où une égalité persiste.

1/ Honneur - 18	8/ Découverte - 13
2/ Honneur - 15	9/Découverte - 11
3/ Découverte - 18	10/Féminine - 13
4/ Honneur - 13	11/Honneur - 9
5/ Féminine - 18	12/Découverte - 9
6/ Découverte - 15	13/ Féminine - 9
7/ Honneur - 11	

Pour les journées 2, 3, 4 et 6, 7, 8 le placement des équipes se fera en fonction du résultat du 3^{ème} tour de la journée précédente.

Tout en récupérant les équipes absentes à leurs dernières positions acquises.

Un classement est donné à chaque équipe à la fin de chaque tour.

Pour chaque place de ce classement un total de points est donné pour le challenge des catégories. Le total de chaque tour déterminera à la fin des journées 4 et 8 le classement dans chaque catégorie.

Pour les catégories Honneur -15 et -18, une formule D4 leurs sera proposé lors de ces journées.

En cas d'absence, toutes les équipes moins bien classées que l'équipe absente, progresseront d'une place lors du lancement du tour suivant.

L'équipe sera réintégrée à la même place au tour suivant mais n'aura marqué aucun point pour le challenge des clubs, concernant la journée où elle aura été absente.

Si, 2 équipes se rencontrent 2 fois durant la même journée, la deuxième fois elles auront l'obligation de faire jouer les 2 simples différents de la 1ere rencontre.

Exemple pour la première rencontre = A contre X et B contre Y, pour la deuxième rencontre se sera A contre Y et B contre X.

Dans le cas où, nous atteignons un total d'inscription de plus de 80 équipes, les tables seront organisées dans un système de rencontre à 3 avec match raccourci.

Il est possible de surclasser un-e participant-e. Exemple faire jouer un benjamin en minimes etc ...

Note aux dirigeant·es des clubs

➤ Présentation

Le Comité départemental de tennis de table de l'Hérault vous souhaite à toutes et à tous la bienvenue au **Championnat Jeunes saison 2023 / 2024**.

➤ Accueil

Nous invitons les responsables des clubs à pointer leurs équipes à la table d'arbitrage à **13 :30**.

Afin de laisser une **demi-heure aux jeunes pour l'échauffement**, et à **l'organisateur** de lancer la compétition à l'heure.

Début de la compétition à **14 :00**.

➤ Feuilles de rencontre

Les licences restent en possession des responsables des clubs ou des participant·es. Afin de remplir correctement la feuille de rencontre :

- Les numéros de licence doivent **impérativement être lisibles**. L'absence de numéro de licence entraînera **l'annulation des parties** du ou des participant·es.
- Le/la participant·e qui se trouve en attente de licence doit stipuler **LD (Licence Déposée)** à la place du numéro.

Les balles doivent être fournies par les clubs, ainsi que les raquettes.

➤ Saisie des résultats

Catégorie « Honneur », les parties seront saisies dans la semaine qui suit la journée de championnat et ce, pour toutes les parties jouées.

Catégorie « Découverte » aucune saisie des résultats individuels.

➤ Retards ou absences

En cas de retard ou d'absence d'une équipe, merci de prévenir le responsable de la compétition, Monsieur Julien BIBAL (julien.bibal@gmail.com) ou 06 84 61 46 78 au plus vite.

Bonne chance à toutes et à tous !